

# LA CHAUSSÉE À VOIE CENTRALE BANALISÉE (CVCB)

// Réalisée sur une chaussée étroite, la CVCB est un aménagement partagé. Objectifs : apaiser la vitesse et permettre à tous de circuler en sécurité. //

- **Les cyclistes** circulent sur les parties sécurisées sur le côté, appelées rives.
- **Les véhicules** circulent à double-sens sur la voie centrale. Lorsqu'ils se croisent, ils ralentissent et se placent derrière les cyclistes avant de la réintégrer.

## BON À SAVOIR

En l'absence de trottoir, les piétons cheminent sur les rives.

